

Flash Infos



Sangliers d'Or



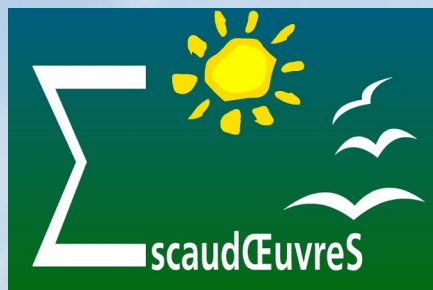
ESCAUDŒUVRES
2008

...x de Monsieur Le Maire
...e son Conseil Municipal

Bulletin
d'informations municipales

Décembre 2008 - Janvier 2009

N° 16



MUNICIPALITÉ D'ESCAUDŒUVRES

Mairie :

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

Ouverture du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Permanence pour le public
le samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence de Monsieur le Maire :

Mercredi et jeudi matin. Le soir
en Mairie sur rendez-vous

Les Élus :

M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

M. Guy LEFEBVRE

1^{er} Adjoint

Urbanisme

et démocratie locale

M^{me} Nicole MORY

2^e Adjointe

Sports, jeunesse et loisirs

M. Maurice MORCHOISNE

3^e Adjoint

Travaux

M^{me} Annick RICHEZ

4^e Adjointe

École et petite enfance

M^{me} Anne-Sophie CANDELIER

5^e Adjointe

C.C.A.S.

M. André PLATEAU

6^e Adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

M. Gérard DOMISE-PAGNEN

7^e Adjoint

Finances et développement
économique

M^{me} Marie-Thérèse DHAUSSY

8^e Adjointe

Environnement et cadre de vie

● Le mot du Maire

Le samedi 7 février 2009, La Voix du Nord soumettait à ses lectrices et à ses lecteurs cet article sous la plume de Madame BÉTHUNE :

« **Le Maire d'Escaudœuvres a deux priorités : les logements et les écoles.** »

Il abordait les élections de mars avec sérénité et les résultats lui ont donné raison. Patrice ÉGO a entamé son deuxième mandat - un « vrai » cette fois - et ses priorités restent celles qu'il s'était fixées avant d'être réélu : les logements et les écoles. S'ajoutent à cela la redynamisation des commerces et la sécurité des Scaldobrigiens. Un programme chargé.

Bien qu'il ait pris le train en marche - Patrice ÉGO a été élu en novembre 2006 avant sa réélection en mars 2008 - il a déjà la satisfaction de nombreux projets réalisés. Et parmi ses priorités : les écoles. La maternelle Suzanne Lanoy a été « sauvée » et désormais, il va falloir « être vigilants sur l'avenir des écoles primaires Jean Lebas et Joliot-Curie ». Et pour maintenir les établissements scolaires, il faut construire. « Nous avons perdu beaucoup d'habitants, explique Patrice ÉGO. En 1999, nous étions tombés à 3 698 habitants. Il faut aujourd'hui s'atteler au Plan Local d'Urbanisme qui va déterminer l'avenir de la ville ».

Avec l'aide de son équipe, les projets de construction s'enchaînent : 29 logements au clos Saint-Pierre, en accession à la propriété ; 16 logements locatifs rue d'En-Bas : un projet de 200 logements à la Louvière « avec une centrale de restauration pour les écoles ce qui permettra de créer des emplois pour la ville ».

En matière d'emplois d'ailleurs, il y a aussi l'opportunité de la zone artisanale du Lapin Noir. « Nous sommes en relation avec la Communauté d'Agglo et nous allons travailler ensemble pour le Cambrésis, pas seulement pour Escaudœuvres ». « Nous voulons aussi garder les commerces ». Reprise, extension, etc., là aussi il y a des projets et avec un atout comme la rue Jean Jaurès qui compte 8 000 passages par jour. « Nous voulons que les gens s'arrêtent en centre-ville, c'est pour cela que nous avons créé des parkings ».

En matière de sécurité, le Maire veut poursuivre les efforts engagés : vitesse, nuisances, vols, dégradations, etc. Les aménagements se feront progressivement dans les petites rues. « C'est aussi aux concitoyens de se prendre en charge », ajoute toutefois le maire quand il évoque les problèmes de délinquance. L'aide aux personnes est aussi dans les tiroirs avec l'épicerie sociale qui sera ouverte au C.C.A.S. en mars, la mise en place de services tels que l'aide aux courses ou le portage des repas « pour les quelque deux cents personnes âgées de la ville qui ont des difficultés de mobilité ». Enfin, la remise aux normes de la salle polyvalente se fera après avis favorable de la commission de sécurité. Le coût des travaux nécessitant un budget important, les projets de salle des fêtes et de terrain de hockey devront être reportés. « Je suis un maillon de la chaîne, conclut Patrice ÉGO. Je coordonne une équipe très compétente ».

Patrice ÉGO

Activités communales du 15 février au 15 mars 2009

Dimanche 15 février : 10 h, assemblée générale de la FNACA, salle Aragon
15 h, bal country, salle polyvalente

Vendredi 20 février : 19 h 30, soirée belote du Quartier Tisserin,
centre Benoît Frachon

Dimanche 22 février : rallye cyclo, salle 3^e Âge
de 10 h à 18 h, exposition féline, salle polyvalente
16 h, un dimanche en chansons, centre Benoît Frachon

Mercredi 25 février : 15 h, heure du conte à la Médiathèque "Liberté"

Samedi 28 février : 14 h à 20 h, qualifications coupe de France de javelot,
salle polyvalente

Dimanche 1^{er} mars : 9 h, 1^{ère} sortie du cyclo-club
15 h, loto des parents d'élèves, salle polyvalente

Samedi 7 mars : de 14 h à 19 h, exposition sur l'aviation, salle polyvalente

Dimanche 8 mars : de 9 h à 19 h, exposition sur l'aviation, salle polyvalente

Samedi 14 mars : 20 h, soirée dansante de la danse de salon, salle
polyvalente

● Téléthon : 5 décembre 2008

Les associations se sont une nouvelle fois réunies pour proposer des animations sportives, culturelles, des jeux ou tout simplement vente de crêpes, de tartes et de boissons dans le but de récolter le plus d'euros possible pour les maladies génétiques. Plus tôt dans la journée, les élèves des écoles maternelles et primaires avaient couru autour de l'étang et participé à un lâcher de ballons. La collecte de bouchons a remporté un vif succès avec plus de 12 sacs soit environ 300 à 350 kg. La générosité des participants et des donateurs a permis de récolter plus de 3 500 €. Encore merci à tous pour votre participation et rendez-vous au prochain Téléthon.



● Les récompenses du concours des maisons illuminées

34 personnes inscrites au concours. Tous les participants ont reçu une récompense.

Au nom de la Municipalité Marie-Thérèse DHAUSSY, Adjointe à l'environnement et responsable du jury, a rappelé que les montages lumineux demandaient beaucoup d'attention et de recherche pour trouver le meilleur éclairage. Le jury a rendu son verdict et dans les premiers classés, certains se différencient d'un demi point sur un classement fait sur dix points. Les participants ont reçu une récompense et ont été invités à participer au concours en fin d'année 2009.

Classement : 1^{er} M. DELEAU -
2^e M. DREUX - 3^e M^{me} BUKOWSKI -
4^e M. LONGATTE - 5^e M^{me} PARFAIT -
6^e M. LEGRAND - 7^e M. VANDEVILLE -
8^e M^{me} ISORÉ - 9^e M^{me} GUIDEZ-
VANDEVILLE - 10^e M. SHTICKZELLE.



La maison illuminée de M. DELEAU



● Diplômes A.F.P.S. - Centres aérés

Une formation aux premiers secours avait été organisée pendant les centres de loisirs de juillet et août. 46 jeunes de la commune ont obtenu l'attestation de formation et d'initiation au défibrillateur cardiaque. La formation a été dispensée par l'association de secouristes du Cambrésis.

Liste des diplômés en juillet : ACURCIO Philippine - BACHELET Léa - DANEL Julie - DIEUX Catherine - DOMIS Lucile - FILIPE Apolline - RÉGNIÉZ Axelle - QUARRÉ Paul - BELIN Salomé - CANDELIÉZ François - CASSARO Guiseppa - DANDOY Bradley - DELESTRE Marion - DELESTRE Florian - FASCIAUX Dylan - FOUQUET Steven - HARLET Alexandre - HENNEBICQ Corentin - LANCEL Doriane - STEU Aymeric - TABARY Guillaume - THUILLEZ Beverley - ZIDOURI Leïla - LEBACQ Jonathan - CANO Jonathan.

En août : DANGREAU Alexis - CZORNY Mathilde - DOISE Robin - WARGNIER Alice - DOISE Kelly - CHARPENTIER Julien - DRINAL Anthony - DOISE Priscilla - PEREIRA Adélaïde - DELACHE Yann - DEFRENNE Justine - GONCALVES Maxence - LEFEBVRE Fanny - MOLLET Teddy - ZANOLETTI Alvin - GUERIN Maxime - THUILLEZ Jimmy - MARLIÈRE Laëtitia - COLAU Anaïs - GRATTEPANCHE Estelle - THÉRY Anne.



● Noël des enfants du personnel communal

Le Père Noël lors de sa tournée hivernale s'est arrêté à Escaudœuvres. Après avoir pris possession du courrier déposé par les enfants dans la boîte aux lettres mise en place par l'Union Commerciale, il s'est dirigé vers la médiathèque où l'attendaient les enfants du personnel communal.

Pour la seconde fois, le Père Noël aidé de M. Le Maire et M^{me} Nicole MORY a distribué un cadeau à chaque enfant. Une petite collation leur a été offerte par la Municipalité.

● Repas des aînés

Près de 350 personnes s'étaient déplacées pour venir assister au repas de Noël offert par la Municipalité aux plus de 60 ans. Celui-ci s'est déroulé dans la joie et dans la bonne humeur, les convives ont pu déguster un succulent repas, préparé par Messieurs DUCATILLION et GOUBET, traiteurs.

Un spectacle musical de qualité sous forme de rétrospective des années 50 à nos jours les enchantait ; le tout orchestré par le trio Jerzy Mak jusqu'à une heure tardive de l'après-midi.



● Fêtes de Noël aux quatre écoles

Les enfants des écoles maternelles et primaires de la ville ont fêté Noël : chants sous la direction de M^{me} RATIVEAU (Intervenante en musique) et de leurs enseignants puis distribution de cadeaux par le Père Noël pour les élèves des maternelles. Brioches et friandises ont été offertes par les représentants de la Municipalité à tous les élèves.



École maternelle Paul Langevin



École maternelle Suzanne Lanoy



École primaire Joliot-Curie



École primaire Jean Lebas

Les cuisinières de l'école Jean Lebas ont préparé un succulent repas de Noël très apprécié par les élèves de l'école. Au menu : Ficelle picarde lardons fromage - Escalope de poulet, haricots verts, pommes croquettes - Fromage - Bûchette glacée - Champomy et jus d'orange en boissons.



● Vœux 2009 de Monsieur le Maire

La salle polyvalente fut copieusement garnie avec quelque **500 personnes** environ pour la Cérémonie des Vœux à la Population Scaldobrigienne.

Monsieur Guy LEFEBVRE, premier adjoint à l'urbanisme, axa son discours sur les conséquences prévisibles de la crise financière et écono-



mique. Elles concerneront des hommes, des femmes et des enfants qui verront leur vie quotidienne se détériorer. La Municipalité continuera d'agir dans le bon sens pour la collectivité.

Monsieur Patrice ÉGO, Maire avec l'aide d'un diaporama retraça les actions municipales réalisées en 2008.

PRINCIPALES ACTIONS MUNICIPALES RÉALISÉES EN 2008

ÉCOLES **1**

- Réfection totale de la **toiture** de Joliot-Curie
- Rénovation totale d'une **salle de classe** à Suzanne Lanoy, du **couloir** des périscolaires ; aménagement de l'entrée
- **Barrières de sécurité** à Paul Langevin (services techniques)
- **Aménagement de l'entrée** (côté salle polyvalente) de Jean Lebas (services techniques) et nouvelle **cantine scolaire** rue des Violettes

FLEURISSEMENT ET ILLUMINATIONS DE LA VILLE **2**

TERRAIN MUNICIPAL **3**

- **Agrandissement** de la longueur et de la largeur pour mise en conformité (services techniques)

VOIRIE **4**

- Réfection du **carrefour** de l'église
- Réfection des **trottoirs** rue d'Erre, rue d'En Bas et rue du Caporal Ségard (services techniques)





SALLE ARAGON ⁵

- Changement des menuiseries

ÉTANG ⁶

- Aménagement des berges de l'îlot central
- Nouveaux bancs et entretien à l'année (services techniques)



SQUARE FRANÇOIS COURBET ⁷

- Aménagement d'une zone de verdure rue d'En Bas

MÉDIATHÈQUE ⁸

- Climatisation pour tout l'ensemble culturel

CORON RUE JEAN JAURÈS

- Réalisation d'une clôture



LOCAUX ASSOCIATIFS

- Local pour le cyclo-club (anciennement Scaldocouture)
- Local pour la Scaldobrigienne en voie d'être fini (services techniques)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ⁹

- Nouveaux panneaux de limitation de vitesse dans la ville (services techniques)
- Nouveaux panneaux STOP
- Changement de sens interdit : rue du Caporal Ségard et rue Salvador Allende
- Entrée de la Sucrerie, rue d'Erre



SÉCURITÉ DES BATIMENTS PUBLICS ¹⁰

- Installation de vidéosurveillance afin de lutter contre les vols : au centre Benoît Frachon, à la salle polyvalente, à la salle des sports Léo Lagrange, aux quatre écoles maternelles et primaires



PROPRETÉ

- Propreté des trottoirs : entretien régulier hebdomadaire (services techniques)
- Entretien des pelouses, arbres et arbustes (services techniques)
- Création du mur de l'Épinette face aux jardins ouvriers (services techniques)



RÉSIDENCE CONQUISTADORES PICADORES

- Coin des mamans : nouveaux jeux
- Entretien sur le domaine communal

URBANISME

- Réhabilitation de 12 logements inoccupés aux Tilleuls par la SA HLM Habitat 62/59



13

- Réalisation partielle du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
- Viabilisation du Clos Saint Pierre (près de la Résidence des Lilas) pour 29 logements en accession à la propriété ; commercialisation des terrains en mars 2009

JEUNESSE **11 12 13**

- Animations écoles
- 2 voyages 15/17 ans (Paris et Disneyland)
- Centres aérés et sportif ados d'été
- Périscolaires (matins, soirs)
- Petites vacances



14

FAMILLES **14 15**

- 2 cartes cadeaux (22 €)
- Fête des jeunes mamans et des mamans
- Colis CCAS
- Repas des Aînés



15

ANIMATIONS VILLE

- Sanglier d'or 2007 (associations)
- Parcours du cœur
- Brocante et défilé carnavalesque
- Grand prix de cyclisme d'Escaudœuvres Élite National **16**
- Élection Miss Escaut 2008
- Fête de la musique **17**
- Fête communale **18 19 20**
- Scènes Mitoyennes
- Premier carrefour des Écrivains
- Conférence et exposition guerre 14-18 Josef Engling
- Téléthon
- Marché de Noël... **21**



16

Monsieur le Maire remercia ensuite toutes les associations pour leurs implications dans l'animation de la ville.



17

LES PRINCIPAUX PROJETS MUNICIPAUX POUR 2009

ETANG COMMUNAL

- Sécurisation des berges (réalisée) : longueur 400 m
- Aménagement végétalisé des berges

SALLE POLYVALENTE

- Mise en conformité : modification des toits des salles annexes et du mur coupe-feu
- Nouvelles portes



18



- Local extérieur pour entreposer le matériel
- Parquet nouveau (1 500 m²)
- Chauffage à économie d'énergie

EGLISE

- Local d'extension

ECOLES

- Barrières de sécurité (réalisées) (services techniques) et parking à Joliot-Curie
- Réfection totale de la toiture à Paul Langevin
- Aménagement de l'entrée à Suzanne Lanoy - rue Jean Jaurès (services techniques)

SERVICES TECHNIQUES

- Magasin pour le stockage du matériel communal

DIGUE DU CANAL

- Aménagement de la voirie et de l'environnement

CHEMIN DE CAUROI

- Agrandissement et réfection totale du chemin menant à Cauroi (1,4 km) ; Chemin des Conquistadores

VOIRIE

- Trottoirs et parking rue de l'Épinette
- Réfection partielle de la chaussée après l'hiver

MAIRIE

- Création d'un parking de 40 places derrière la Mairie (en fonction du budget restant)

CCAS

- Création d'une épicerie sociale

URBANISME

- Construction de 14 logements (T3 - T4) locatifs rue d'En Bas
- Début de l'aménagement de la zone de la Louvière
- Achèvement du P.L.U.

COMMERCES

- Matérialisation du centre ville souhaitée par la Mairie

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

- Zone d'activités du Lapin Noir

Monsieur Guy LEFEBVRE, premier Adjoint à l'urbanisme montra que la politique du logement était prioritaire pour notre ville avec une amélioration du cadre de vie de la Ville.

- Réhabilitation de 12 logements locatifs par la S.A. d'HLM Habitat 62/59 aux Tilleuls
- Création de 29 parcelles libres, rue des Jonquilles au Clos Saint Pierre
- Création de 14 logements locatifs, rue d'En Bas (opération PARTENORD)
- Création d'un béguinage
- Z.A.D. (Zone d'Aménagement Différée) de la Louvière de 280 logements (sur 15 ans).

● Urbanisme : notre future démarche environnementale

Chiffres de la commune

Une population de : 3 420 habitants en 2004.

Au sein d'une communauté d'agglomération d'environ 70 000 habitants.

Une diminution de population de 19 % de la population depuis 1982 due à la rétention foncière sur la commune d'Escaudœuvres.

Les simulations du SCOT montrent une quasi-stagnation de la population sur l'ensemble du périmètre syndical du SCOT regroupant 156 000 habitants répartis sur 110 communes (des 116 de l'arrondissement de Cambrai). L'évolution de la commune est atypique. Son besoin estimé en logements locatifs aidés est, au minimum, de 70 logements (Art 55 de la loi S.R.U.) sans tenir compte de la forte baisse de population.

Cette baisse de population est la conséquence directe de la rétention foncière depuis des années, ceci malgré les nombreuses demandes enregistrées dans la commune.

Acteurs

Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Escaudœuvres - Aménageur : Habitat 62/59 -

Urbaniste : HarmoniEPAU

Une Approche Environnementale sur l'Urbanisme (AEU) :

Contribution au Développement Durable

L'AEU pourra permettre :

- Une réflexion sur l'espace foncier et leur localisation.
- Une valorisation de l'identité locale et patrimoniale (création d'un noyau urbain proche du centre, respectant le cône de visibilité de l'église).
- **La diversification de l'offre foncière** en termes de coûts et de surfaces des parcelles pour favoriser la diversité de la population et répondre aux besoins.
- **La création d'espaces publics, lieux de convivialité et de voisinage tenant compte de la topographie et de sa préservation** : ligne de crête servant de sente multi-usage végétalisée ; ruisseau d'écoulement non pérenne préservé en talweg et création d'espaces verts accompagnant son lit ; création le long de la sente multi-usage d'équipements publics : crèche, espace d'agrément et de jeux pour les petits, terrains de tennis...).
- Ce projet urbain permet **d'offrir des espaces de jeux et de détente aux autres quartiers et de relier le plateau construit à la vallée par des espaces de loisirs et de promenade...** Pour l'amélioration de la qualité de vie et du cadre.
- La création d'un front bâti.
- Économie des ressources en eau : utilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts.
- Limitation de l'imperméabilisation : forte proportion d'espaces verts, choix de revêtement perméables
- Valorisation des déchets : charte de chantier vert mise en place pour les travaux VRD et les travaux de construction
- **Mise en valeur du patrimoine paysager, adaptation de la topographie du bâti à l'existant** : le point haut est végétalisé ainsi que le point bas, avec une végétation adaptée à la topographie et la pédologie. Les carrefours principaux seront ponctués d'une vue sur des bâtiments plus hauts ou des pignons en front à rue et des éléments architecturaux (type pigeonnier, porte d'entrée rappelant la porte historique de l'entrée du corps de ferme en centre bourg).

L'AEU à l'avenir :

Projet : accompagnement des acquéreurs des lots.

Pour préparer l'accompagnement des acquéreurs de lots, les exigences environnementales pourront être hiérarchisées selon le schéma suivant :

- Cibles prioritaires : relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, choix des procédés et produits de constructions, gestion de l'énergie.
- Cibles secondaires : chantier à faibles nuisances, gestion de l'eau, confort hygrothermique, conditions sanitaires.

Chaque acquéreur pourra être reçu par l'animateur AEU afin de l'aider à intégrer les exigences environnementales dans l'élaboration de la demande de permis de construire.

Approche globale de l'environnement

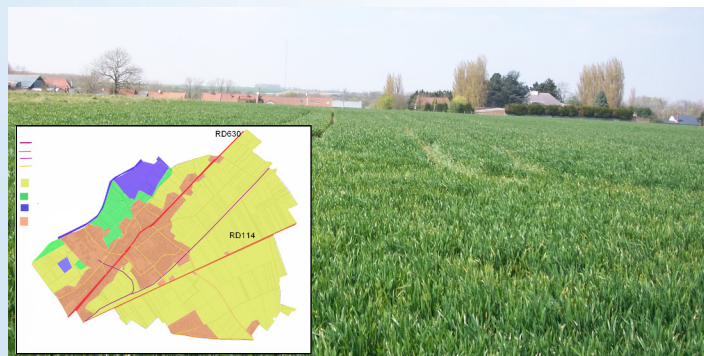
Escaudœuvres : Zone d'aménagement concédée de la Louvière

Une démarche volontaire l'AEU

Escaudœuvres participe à la dynamique d'évolution de Cambrai. Le territoire de la ville bénéficie de la présence d'importantes infrastructures : la RD630 de Cambrai à Iwuy, la RD114 reliant Cambrai à Naves, du développement d'activités économiques et commerciales et de l'implantation d'équipements publics (écoles, médiathèque, terrain de hockey d'intérêt départemental, boulodrome d'intérêt communautaire, salle polyvalente communale et accueillant des manifestations



Une commune dans la dynamique de l'agglomération cambrésienne et de la proximité du pôle d'échange d'Iwuy

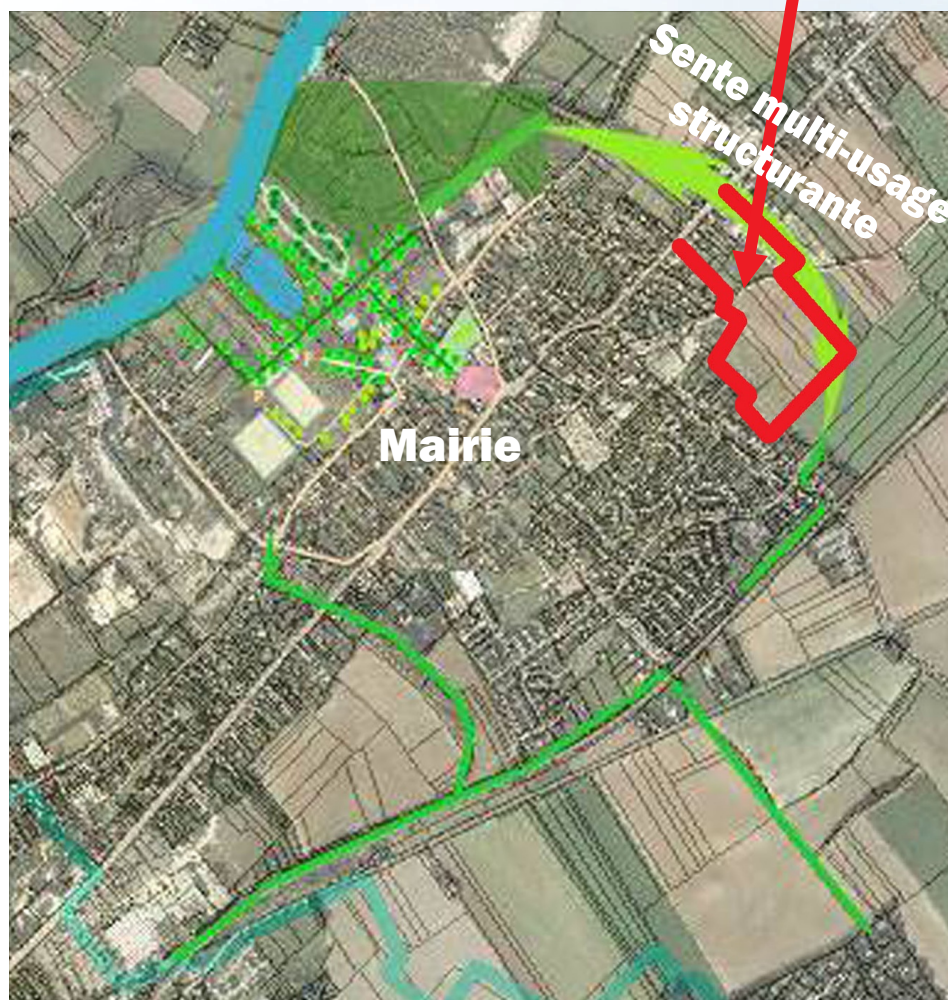
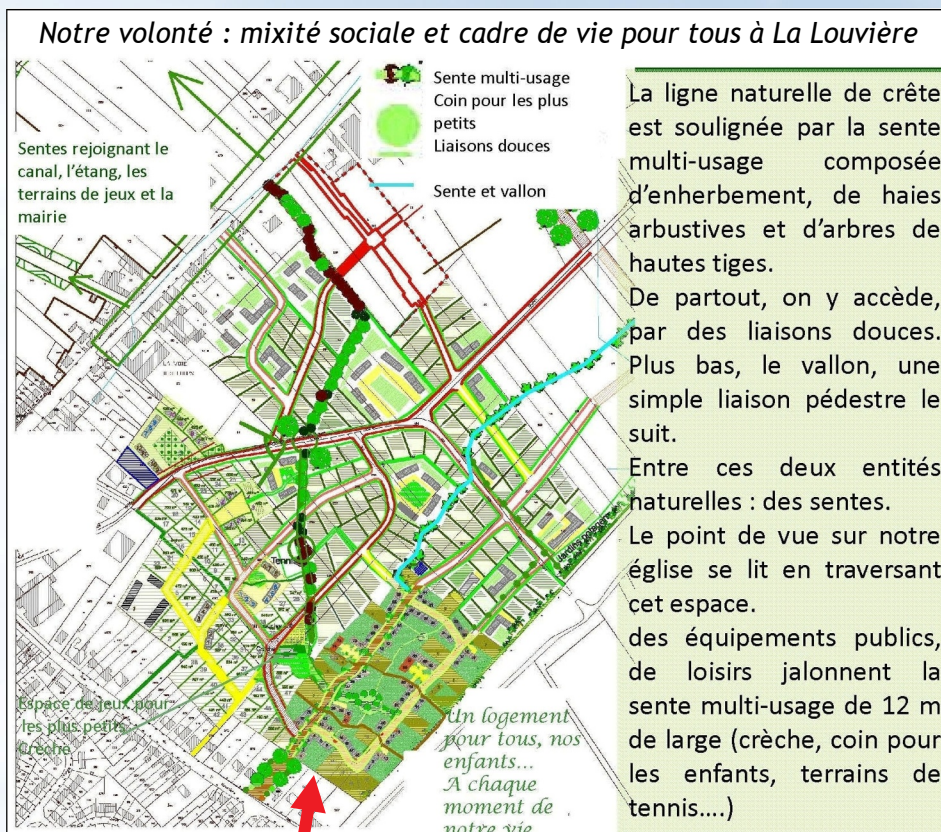


communautaires, étang pour la pêche et le loisir, ...)

Toutefois, le contexte démographique et économique révèle un vieillissement de la population, une nécessité d'assurer un parcours résidentiel pour tous et une offre de foncier très insuffisante entraînant une forte baisse de population, malgré l'attachement des habitants à leur commune.

La commune a engagé une démarche environnementale à plusieurs niveaux : l'échelle départementale et communautaire par le classement de chemins de randonnée, la volonté de replanter la vallée d'essences locales, de feuillus plutôt que des peupliers, de réaliser des prairies écologiques, des arboretums le long des vallons secs et de la ligne de crête du plateau ; les essences seront choisies en fonction de la topographie et de la pédologie.

Afin d'organiser de façon cohérente le développement de son territoire, la ville d'Escaudœuvres a souhaité urbaniser le secteur de la Louvière qui constitue l'un des derniers sites aménageables entre des secteurs urbanisés. Il s'agit d'un site intéressant sur le plan paysager, comprenant des variations topographiques qui doivent être soulignées par des plantations adaptées (aulnaie-saulaie dans les vallons, chênaies-charmaies sur les plateaux et ligne d'horizon, ...).



Des plateaux urbanisés dans les années 1970 au centre bourg puis à la vallée : des espaces naturels pédagogiques et des liaisons douces structurantes indispensables.

Une démarche environnementale avec le paysage comme fil conducteur

L'approche environnementale se concrétise dans le plan de composition générale du site ainsi que par la sensibilisation des habitants.

Elle a pour objectif général de faire vivre le paysage et de lui insuffler une nouvelle dynamique axée sur la restitution des essences locales et de ses composantes dans un esprit pédagogique (création d'arboretum suivant la topographie et l'espace naturel parcouru, ...)

Paysage, eau et biodiversité : cœur de la composition urbaine

Le caractère, la morphologie et la pédologie du site offrent l'ossature du parti d'aménagement retenu :

- Planter, en fonction du sol, des essences locales adaptées.
- Mener une approche hydraulique des bassins versants.

La mise en œuvre de ces outils permet de fixer des objectifs d'aménagement concernant le paysage, la gestion de l'eau et la biodiversité et de les prendre en compte pour la définition du parti d'aménagement.

Paysage

Concernant le paysage, les objectifs sont de :

- Faire vivre les équilibres naturels.
- Insérer les constructions au sein d'une trame verte offrant un cadre de vie agréable (sentes, chemins pédagogiques, parcours de santé, ...).
- Se servir de la trame rurale existante pour y insérer la trame viaire de demain.
- Assurer la transition entre le plateau et la vallée par une trame verte reliant les espaces urbanisés du plateau à l'Escaut et au chemin de halage.
- Assurer la présence d'espaces naturels accessibles à proximité immédiate des lieux de résidence.
- Planter des haies vives et arborées denses parallèlement à l'axe de la RD et de la ligne de chemin de fer.
- A l'approche de la sente multi usage, l'arrivée du bois dans la construction : essentielle de bois, ...

Assainissement alternatif

Concernant la gestion des eaux pluviales, les objectifs sont de :

- Intégrer les eaux pluviales dans l'écosystème urbain.
- Choisir des installations permettant à la fois l'urbanisation et la gestion pérenne des espaces naturels.
- Aménager légèrement les espaces déjà humides capables de jouer un rôle de rétention.

Les décisions prises en termes de gestion des eaux influent directement sur celles qui concernent les espaces naturels et réciproquement. C'est pourquoi le plan d'aménagement prévoit :

- une végétalisation de la noue naturelle du vallon sec et un enherbement.
- Des installations qui alimentent en eau les boisements.
- Une récupération des eaux pluviales sur chaque parcelle.

Biodiversité

L'aménagement du site de la Louvière permet de mettre en valeur la biodiversité naturelle originelle et ses composantes fondamentales : diversité des sols (superficielles, profond, sec, humide, ...), diversité des organisations végétales, des paysages et des biotypes. C'est notamment la création de la trame paysagère respectueuse du lieu qui permet la création de cette biodiversité.

Déplacements et énergie

Déplacements : un quartier ouvert

- Des voies destinées à assurer les liaisons avec les quartiers voisins et le centre ville seront desservies par le bus
- Des sentes piétonnes internes permettront d'assurer la sécurité et la qualité de vie pour tous
- Une sente multi-usage interne reliera les quartiers existants à la vallée pour le plaisir de tous les habitants des plateaux et de la vallée qui pourront s'y balader, y faire du vélo, ...
- Un maillage hiérarchisé et dense, lisible de tous, par notamment des systèmes de reconnaissance, par les plantations et la largeur des voies.
- Les voies internes comporteront des aménagements paysagers en quinconce, des biais, des chicanes végétalisées... afin de ralentir les vitesses de circulation et de dissuader les non-résidents de traverser le quartier en voiture (risques de contournement de la RD par ces voies internes).
- Un maillage hiérarchisé et dense de chemins piétons et vélos sera mis en place et s'inscrira dans la continuité du PDIPR.

Maîtrise de l'énergie

Une réflexion sera menée sur l'intensité lumineuse de l'éclairage public pouvant être gérée de façon individualisée et un léger éclairage des espaces verts.



Une architecture particulière, proche du site.

Une qualité architecturale particulière offrant une harmonie entre construction, site, historicité et paysage : le long de la sente multi-usage, le bois devient matériau de construction privilégié.



Associations Loi 1901, les CIDFF forment un Réseau national au service de l'information sur les droits des femmes et des familles.

Information **gratuite et anonyme pour vos problèmes** : juridique, professionnel, social, familial ou pratique.

Permanences assurées par une juriste :

- à la **Maison des Associations**

du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.

- au **Centre Socio Culturel Amérique**, rue Jean Mermoz à Cambrai le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30.

- au **Centre Social St Roch**, rue Amboise à Cambrai le mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

- au **Centre Administratif de Le Cateau**, 2 fois par mois de 9 h à 12 h.

C.I.D.F.F.

Maison des Associations 16, rue du 8 mai
59400 CAMBRAI

Tél : 03.27.78.45.69 - Fax : 03.27.70.32.75

Courriel : cidf.cambrai@wanadoo.fr

En mars 2009 :

**Mois de mobilisation pour le
dépistage du cancer colorectal**

Déchèteries de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
Nouveaux horaires à partir du 1^{er} janvier 2009



Horaires d'hiver
(du 1^{er} octobre
au 31 mars)

Horaires d'été
(du 1^{er} avril
au 30 septembre)

		Horaires d'hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars)	Horaires d'été (du 1 ^{er} avril au 30 septembre)
Cambrai Tél : 03.27.83.01.62	Lundi	8 h 30 à 18 h 30	9 h à 19 h
	Mardi	8 h 30 à 13 h 30	9 h à 14 h
	Mercredi	FERMÉ	FERMÉ
	Jeudi	8 h 30 à 18 h 30	9 h à 19 h
	Vendredi	FERMÉ	FERMÉ
	Samedi	8 h 30 à 18 h 30	9 h à 19 h
	Dimanche	9 h à 12 h	9 h à 12 h

Marcoing Tél : 03.27.81.73.31	Lundi	8 h 30 à 13 h 30	11 h à 19 h
	Mardi	FERMÉ	FERMÉ
	Mercredi	8 h 30 à 13 h 30	11 h à 19 h
	Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
	Vendredi	8 h 30 à 13 h 30	11 h à 19 h
	Samedi	10 h à 18 h	9 h à 19 h
	Dimanche	FERMÉ	FERMÉ

Neuville Saint Rémy Tél : 03.27.79.50.77	Lundi	FERMÉ	FERMÉ
	Mardi	13 h 30 à 18 h 30	11 h à 19 h
	Mercredi	13 h 30 à 18 h 30	11 h à 19 h
	Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
	Vendredi	13 h 30 à 18 h 30	11 h à 19 h
	Samedi	10 h à 18 h	9 h à 19 h
	Dimanche	FERMÉ	FERMÉ

Collecte des encombrants

Les objets devront être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. Ils devront être déposés devant les habitations avant 6 h le matin.

Ramassage : mardi 24 février 2009 - mardi 23 juin 2009
mardi 27 octobre 2009.

Collecte des déchets végétaux

Le jeudi après-midi : du 19 mars 2009 au 12 novembre 2009.



L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE



De la 3^e au Baccalauréat professionnel

J'ai entre 17 et 25 ans, je peux devenir Militaire Technicien de l'air :

- Emploi correspondant à la catégorie C de la fonction publique ;
- Solde mensuelle 1035€ net (dès le premier jour de la formation) ;
- Environ 1000 postes proposés pour l'année 2009 dans 22 spécialités différentes.

Élèves de seconde et première générale ou technologique

J'ai plus de 15 et moins de 18 ans, je peux passer mon Bac dans l'armée de l'air :

- Pour devenir sous-officier de l'armée de l'air (emploi correspondant à la catégorie B de la fonction publique) dans le domaine de la mécanique ;
- Solde mensuelle de l'élève technicien :
 - moins de 17 ans : 80 € net ;
 - plus de 17 ans : de 270 à 370 € net en fonction du grade détenu ;
- Concours annuel.

Élèves de terminale scientifique

Intégrer les classes préparatoires de l'école des pupilles de l'air :

- Pour préparer le concours d'entrée à l'école de l'air de Salon de Provence ;
- Recrutement annuel sur dossier.

Du Baccalauréat général ou technologique à Bac +2

J'ai entre 17 et 24 ans, je peux devenir Sous-officier spécialiste :

- Emploi correspondant à la catégorie B de la fonction publique ;
- Solde mensuelle 1035€ net (dès le premier jour de la formation) ;
- Environ 2 300 postes proposés pour l'année 2009 dans 34 spécialités différentes.

A partir de Bac +3

J'ai entre 17 et 30 ans, je peux devenir Officier dans l'armée de l'air :

- Emploi correspondant à la catégorie A de la fonction publique ;
- Solde mensuelle 1 135 € net (dès le premier jour de la formation) ;
- Recrutement sur ouverture de poste disponible sur le site internet.

Retrouver tous nos recrutements sur notre site internet
www.recrutement.air.defense.gouv.fr

Ou contacter le :

Centre d'information et de recrutement des forces armées Air
30, bis rue de Thionville - BP 46 - 59009 LILLE CEDEX

TEL : 03 20 55 25 41 - FAX : 03 20 31 99 92 - N° AZUR : 0810 715 715

E-mail : cirfa.lille@recrutement.air.defense.gouv.fr

Permanences 2008/2009

sur rendez-vous exclusivement auprès du CIRFA AIR
CIO - 5 rue de l'Aiguille - 59400 CAMBRAI
1^{er} et 2^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

● Cérémonie des Sangliers d'Or : 24 janvier 2009



Gérard BÉGAINT



Michel ANKAERT



Fanny LACHAT



Serge GUIDEZ



Joël LAINE



André LOUBERT



Monique ROUTIER



Guislain VERPLANCK



Henry COLAU

Onze récompenses ont été remises lors de cette 3^e fête organisée par la ville en direction des associations et animée par les Quadra(D) Génaires.

« Aujourd'hui, c'est votre soirée », a lancé Nicole MORY, Adjointe aux sports et grande animatrice de la soirée, à tous les bénévoles des nombreuses associations scaldobrigiennes et surtout à ceux nommés par leur association pour recevoir l'un des neuf Sangliers d'Or 2008.

Après une première salve de remises de récompense, une grande surprise attendait les quelque 350 spectateurs avec la présence du groupe «Absolutely ABBA», qui se produit actuellement en Europe et qui reprend les titres du célèbre groupe suédois. Pendant une heure, on se serait cru revenu dans les années 70-80 au son de «Mamma Mia» ou encore «Money, Money, Money».

Après ce show, qui a ravi l'ensemble des participants, les derniers Sangliers d'Or ont été remis par Nicole MORY et Patrice ÉGO, le Maire. Ils ont ensuite décerné deux récompen-



Les Quadra(D)Génaires



La soirée fut animée par le groupe Absolutely ABBA et les Quadra(D)Génaires.



Absolutely ABBA



Michaël BUTEZ

ses exceptionnelles à Anne-Marie COASNES, pour son investissement pendant plus de 20 ans au sein de l'antenne de don du sang à Escaudœuvres, et à Gérard HECQUET pour ses 40 années de bénévolat en tant que sapeur-pompier volontaire.

Les avis étaient unanimes en fin de soirée : tout le monde espère se retrouver l'année prochaine pour la 4^e édition des Sangliers d'Or.

Les Récipiendaires :

- **Gérard BÉGAINT**, président du Cyclo-Club de 1995 à 2004 et responsable des marches d'hiver.
- **Serge GUIDEZ**, créateur du club de Hockey en 1981, président jusqu'en 1997. Toujours membre actif au Comité.
- **André LOUBERT**, animateur Gym Entretien Adulte depuis 2001.
- **Guislain VERPLANCK**, membre du Temps Libre pour de nombreux services rendus.
- **Michel ANKAERT**, porte-drapeau de la FNACA depuis 15 ans.
- **Joël LAINE**, musicien depuis 1970, membre de la commission pendant 25 ans, secrétaire puis maintenant président depuis octobre 2008.
- **Monique ROUTIER**, animatrice bénévole de l'École de Gymnastique pour Enfants depuis plus de 20 ans, trésorière de l'association.
- **Henry COLAU**, doyen de l'association Quartier Tisserin (87 ans).
- **Fanny LACHAT**, membre actif de l'association des Parents d'élèves. Secrétaire pendant 4 ans.

Trophée spécial :

- **Anne-Marie COASNES**, responsable depuis plus de 20 ans de l'antenne de don du sang à Escaudœuvres.
- **Gérard HECQUET**, pour ses 40 ans de bénévolat en tant que sapeur-pompier volontaire.



Anne-Marie COASNES



Gérard HECQUET

Le courrier des lecteurs

accueil mairie

De: [REDACTED]
Envoyé: jeudi 18 décembre 2008 14:55
À: hoteldeville@escaudoevres.fr
Objet: distribution des colis

Vos Réf: [REDACTED]

Un grand merci pour le colis que vous nous aviez réservé.
Nous serions heureux que vous puissiez faire plaisir à
quelqu'un à l'occasion de Noël, et dans l'espoir,
recevez Mesdames Messieurs, nos bien sincères salutations.
Joyeuses Fêtes à tous. [REDACTED]



Monsieur le Maire,
Nous tenons à vous remercier pour
le colis que vous nous avez adressé
à l'occasion de Noël. Nous avons
apprécié sa composition, des produits
de qualité. Nous en profitons pour
vous remercier ainsi que les membres
du Conseil Municipal pour les
services rendus chaque jour en pensant
qu'il fait bon vivre à Escaudoevres.
Sincères agréés, Monsieur le Maire, nos salutations
distinguées. [REDACTED]

État Civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

Important

Modification du sens de circulation et réglementation de la circulation rue Salvador Allende.

Il est instauré un sens unique de circulation dans la rue Salvador Allende de la rue des prés vers la rue Jean Jaurès. La vitesse maximale autorisée dans la rue Salvador Allende est fixée à 30 kilomètres/heure.

La société Hydram vient de terminer les travaux d'aménagement des berges du grand étang municipal. Les rives s'écroulant, il était urgent de procéder à leur renforcement. Plus de 400 mètres de « tunage », pieux et planches en pin d'Alsace traités « autoclave », ont été posés en un temps record. L'an dernier, une première tranche de travaux avait été réalisée tout autour de l'îlot central pour les mêmes raisons. De par l'importance du chantier, une grue de forte puissance, équipée de chenilles, était sur place. Le gazon qui entoure notre étang a de ce fait, et sur une certaine largeur, disparu. Il est donc urgent maintenant de procéder à son remplacement. Le site retrouvera alors toute sa beauté, pour le plus grand bonheur des pêcheurs et des promeneurs.

La préparation du terrain, les semis, la première tonte... tout cela demande du temps. De plus, les services compétents sont tributaires des conditions atmosphériques.

Pour toutes ces raisons, **l'ouverture de la prochaine saison de pêche ne pourra se faire le SAMEDI 7 MARS** comme prévu dans le calendrier des activités de notre association.

La date du SAMEDI 18 AVRIL (ouverture et concours) me paraît plus appropriée. Il est évident que si les conditions atmosphériques le permettaient, nous reviendrions à la date d'ouverture initialement prévue. Vous seriez naturellement prévenus par le biais de la presse locale et des bulletins municipaux. J'ajoute enfin, que c'est en concertation avec M. Patrice ÉGO, le Maire, M. Maurice MORCHOISNE, Adjoint aux travaux, M^{me} Marie-Thérèse DHAUSSY, Adjointe à l'environnement, les professionnels concernés, que certaines décisions ont été prises. Souhaitant vous revoir, bientôt, nombreux autour de l'étang municipal...

Guy VALEZ, Président de l'association « GARDONS LA PÊCHE »

